

GENEVE, LE 18 JUIN 2023

ANTI- PERSONNEL MINE BAN CONVENTION INTERSESIONAL MEETING 19- 21 JUNE 2023

BONSOIRS MONSIEUR LE PRESIDENT

BONSOIR CHERS PARTICPANTS

C'EST UN HONNEUR POUR MOI DE VOUS PRESENTER BRIEFEMENT LA SITUATION DU NIGER

Le Niger depuis un certains nombres d'années multiplie ses efforts pour mener des actions en vue de déminer les zones et les superficies restantes à dépolluer dans la partie nord du pays (REGION D'AGADEZ). Il s'agit de mines AP a action locale et Bondissante.

LES DEMANDES DE PROLONGATIONS OBTENUES PAR LE NIGER

La première prolongation de deux ans obtenue dont la date butoir était fixée au 31 Décembre 2015 était acquise sur la base de déminer une superficie de 2400 m2. Suite à cette demande de prolongation des études techniques effectuées par les spécialistes Nigériens en la matière ont permis de relever 39.304 m2 d'espace contaminé et une autre zone juxtaposée de minage de type AP dont la superficie avoisine 196. 243 m2.

La deuxième prolongation obtenue par le Niger à Santiago en Chili en Décembre 2016 qui a pris fin le 31 décembre 2020 était acquise en vue de déminer les superficies citées ci haut.

Soucieux du respect de ses engagements vis-à-vis de la Convention d'Ottawa sur l'interdiction des mines anti personnel, le Niger a déployé des équipes de déminage sur les fonds propres de l'Etat.

A ce jour les 39.304 m2 sont totalement déminés et 18.483 m2 dans 196.243 m2 ont également été déminés. **La superficie restante à déminer s'élève à 177.760 m2**

Malheureusement, aucune aide ou assistance n'a été apportée dans le cadre de ces opérations par les partenaires. Ce qui a poussé le Niger à demander une troisième prolongation de délai supplémentaire de quatre ans pour pouvoir se débarrasser de ces mines AP. Cette demande (2021-2024) a été accordée et un plan de mise en œuvre a été également soumis à l'unité de mise en œuvre de la convention.

Par manque de moyens et de soutiens extérieurs, ce dossier n'a pas réellement avancé.

A l'heure actuelle, le Niger est dans l'incapacité de détruire toutes les mines AP par **manque de financement**. Il faut noter également des nouvelles priorités que fait face le Niger en ce moment comme la lutte contre les mines AP de nature improvisée sur certaines zones frontalières.

Un point à retenir :

- RECHERCHE DE FINANCEMENTS

Le Niger mettra du temps avant de venir à bout de ces engins de mort et ne donne aucune garantie de la dépollution du site miné d'ici fin 2024.

Les autorités du pays avec les partenaires multiplient les efforts pour le renforcement des capacités des forces de défenses et de sécurité en matière de déminage et la sensibilisation de la population sur les dangers que représentent ces engins de mort .

Les travaux de transformation de NILAM en NONILAM ont été faits avec l'appui technique de l'équipe UNMAS.

En dépit de toutes les difficultés citées plus haut, le Niger travaille en collaboration avec plusieurs de ces partenaires techniques et financiers dans le cadre de l'aboutissement de ce dossier qui constitue une priorité nationale.

Au demeurant il mettra tout en œuvre pour la finalisation du déminage des mines présentes sur son territoire conformément aux Normes Internationales d'Action contre les mines et les procédures nationales en vigueur.

JE VOUS REMERICIE